



Fiche de renseignements comptables – Année 2020 - 2021

ELEVE : NOM : **PRENOM :** **CLASSE :**

PARTICIPATION DES FAMILLES - Entourez SVP la case correspondant à votre règlement

TARIF	A	B	C	S*
-------	---	---	---	----

** Le tarif S n'est applicable qu'aux familles domiciliées à Levallois, fournir impérativement les 4 pages de l'avis d'imposition avant le 30 septembre 2020*

Qui règle la facture globale ? Le responsable principal Le 2^{ème} responsable Conjointement Autre (Préciser :.....)

En cas de partage des frais, qui règle quoi **?

Les frais de scolarité :	Le responsable principal	<input type="checkbox"/>	Le 2 ^{ème} responsable	<input type="checkbox"/>	Conjointement	<input type="checkbox"/>	Autre	<input type="checkbox"/>
La demi-pension :	Le responsable principal	<input type="checkbox"/>	Le 2 ^{ème} responsable	<input type="checkbox"/>	Conjointement	<input type="checkbox"/>	Autre	<input type="checkbox"/>
L'étude ou la garderie :	Le responsable principal	<input type="checkbox"/>	Le 2 ^{ème} responsable	<input type="checkbox"/>	Conjointement	<input type="checkbox"/>	Autre	<input type="checkbox"/>
La cotisation de l'APEL :	Le responsable principal	<input type="checkbox"/>	Le 2 ^{ème} responsable	<input type="checkbox"/>	Conjointement	<input type="checkbox"/>	Autre	<input type="checkbox"/>
La cotisation immobilière :	Le responsable principal	<input type="checkbox"/>	Le 2 ^{ème} responsable	<input type="checkbox"/>	Conjointement	<input type="checkbox"/>	Autre	<input type="checkbox"/>

****** *En cas de partage des frais entre responsables, merci de veiller, dans l'intérêt de tous, à la cohérence des frais imputés à chacun des responsables. A défaut d'accord sur le mode de règlement, c'est le responsable principal qui sera retenu comme payeur unique.*

Mode de règlement des factures :

PRM par prélèvements automatiques mensuels *** : 9 prélèvements : du 5 octobre 2020 au 5 juin 2021

CHA par un chèque annuel : A réception de facture (avant le 9 novembre 2020)

***** Pour un paiement par prélèvements joignez impérativement un RIB avec le mandat de prélèvements SEPA (1 par famille)**